

Mercredi 8 juin 2016

Visite des travaux de confinement réalisés dans le cadre du Programme d'Accompagnement du Risque Industriel (PARI)

Valérie BOYER,
Députée des Bouches-du-Rhône,
Maire des 11 et 12^{èmes} Arrondissements

visitera
**des logements bénéficiant
des travaux de confinement réalisés dans le cadre du
Programme d'Accompagnement du Risque Industriel (PARI)**

Jeudi 9 juin 2016 à 11h
à l'entrée du lotissement de la Solitude,
188 boulevard de la Millière, 13011

En présence de
Sylvie CARREGA, Adjointe au Maire de Marseille déléguée à l'Action sociale, Centres Sociaux et Maisons pour tous, Conseillère Départementale
Gilles SERVANTON, Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône
Roch MUNIER, Directeur de l'usine ARKEMA de Saint-Menet

Les travaux de confinement des logements situés dans le périmètre de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de l'usine ARKEMA à Saint-Menet ont débuté grâce au financement du dispositif Programme d'Accompagnement du Risque Industriel (PARI).

Aboutissement d'un long travail parlementaire conduit par Valérie Boyer à l'Assemblée Nationale, ce dispositif a permis de modifier la loi en remplaçant le crédit d'impôt par le financement intégral et tripartite (Etat, Collectivités, Industriel) des travaux de confinement dans le périmètre de sécurité restreint.

Après trois propositions de loi, **Valérie Boyer a obtenu la prise en charge des travaux de 350 logements privés pour un montant global de 490 000 euros** repartis entre Arkema (20%), la Métropole Aix Marseille Provence (22,37%), la Ville de Marseille (14,1%), le Conseil Départemental (28,16%), Conseil Régional (14,56%).

CONTACTS PRESSE : Charlène GRIMAUD, 06 32 87 16 01